



ETATS GENERAUX 2009

Plan Régional de Développement des Formations 2009 - 2014

RENCONTRES THEMATIQUES EN REGION

www.prdf-paca.org

AVIGNON, vendredi 27 Mars

**« Le service public régional de formation
permanente et d'apprentissage : du choix politique
à la mise en œuvre »**

NICE, lundi 30 mars

**« Sécurité professionnelle pour tous, tout au long
de la vie »**

FORCALQUIER, jeudi 2 avril

« Offrir une formation de qualité »

TOULON, lundi 6 avril

« Améliorer les conditions de vie des usagers »

MARTIGUES, jeudi 9 avril

**« La formation : un levier de la transformation
économique et sociale »**



RENCONTRES THEMATIQUES

PRDF 2009 – 2014

Avignon le 27 mars 2009

Le Service Public Régional de Formation et d'Apprentissage : du choix politique à la mise en œuvre

Le premier Plan régional de développement des formations (PRDF) a amené, en 2006, à la création du **Service Public Régional** de Formation Permanente et d'Apprentissage. La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a été précurseur en la matière, puis rejointe par d'autres collectivités régionales.

Ce service public est la réponse que la Région a souhaité opposer à la tendance actuelle de marchandisation du savoir et de la connaissance.

Fondé sur les principes d'égalité, de qualité, de gratuité pour l'utilisateur, ce service public est appelé à évoluer constamment, au rythme des nombreuses réformes qui se succèdent depuis la seconde vague de décentralisation en 2004.

Cette dynamique de rénovation constante impose une réflexion prospective sur les enjeux, les perspectives, les statuts des personnes mais aussi sur l'environnement et la cohérence des actions et interventions menées dans l'éducation et la formation.

Intervenants

Paul Santelmann (AFPA)

Norbert Nourian (Institut d'Etudes Politiques Aix en Provence)

Laurent Lacour (DFA Région Limousin) *sous réserve*

Michel Clézio (Collectif SSIG France)

Carine Seiler (Circé Amnyos)

Atelier 1

La Formation Professionnelle, **Service d'Intérêt Général**

Perspectives et enjeux

L'édification du Service Public Régional implique l'ouverture d'une réflexion sur son périmètre opérationnel, les incidences et les contraintes d'une approche exclusive construite autour des statuts des usagers, les modes d'interventions financières possibles et souhaitables pour améliorer le système et éviter des situations de ruptures dans un cadre rénové et mieux défini juridiquement.

Atelier 2

Dépasser les approches par statuts des usagers

Partant du principe de la gratuité des formations, il est nécessaire de poser les termes de la cohérence entre l'architecture du SPR, la place donnée à l'utilisateur dans cette architecture et le mode d'intervention financière associée (bourse, indemnité, rémunération, ...) à chaque parcours professionnel pour en assurer la bonne réalisation.

Atelier 3

Impacts attendus des réformes de l'appareil de formation

L'ANI de janvier 2009, la future Réforme de la Formation professionnelle, le Bac Pro en 3 ans ou la suppression des AFF (Allocation de Fin de Formation) ne peuvent être ignorés au moment où la Région redéfinit ses orientations 2009-2013.

Comment le service public régional peut prendre en compte cet environnement nouveau ?



RENCONTRES THEMATIQUES

PRDF 2009 - 2014

Nice le 30 mars 2009

Sécurité professionnelle pour tous, tout au long de la vie

Dans une perspective de vie, la sécurisation d'un parcours doit s'apprécier très au-delà d'un simple accès à une formation, une certification ou un emploi.

La flexibilisation du travail se produit plus vite que la sécurisation professionnelle. Il est donc nécessaire de réinterroger le système en profondeur, pour parvenir à assurer un revenu décent à toute personne, quel que soit son statut, tout au long de son parcours professionnel.

Cette dépense, souvent publique, ne peut être réduite à un coût : c'est un investissement dans l'économie de la connaissance, qui doit permettre la réussite d'étapes de formation, concourant à la progression sociale et professionnelle de chacun.

Raisonner la notion de parcours dans un cadre aussi global repose sur une mutualisation des financements et une mise en réseau de nombreux partenaires.

Intervenants

Pierre Ferracci (Groupe ALPHA)

Laurence Martin (FO)

Thierry Le Paon (CGT)

Annie Thomas (CFDT)

Francis Da Costa (MEDEF)

Atelier 1

Les étapes du parcours professionnel

L'accompagnement, l'information, l'orientation

Quel réseau d'accompagnement des personnes en région pour assurer l'ensemble des services permettant de concrétiser les parcours professionnels ?

La déshumanisation des prestations d'accueil et d'information, la concentration des structures, la désolidarisation des systèmes locaux ne risquent-elles pas de produire de l'exclusion plutôt que d'améliorer le service rendu ?

Comment éviter, autant que faire se peut, les ruptures de parcours et remédier à leurs effets sur les personnes lorsqu'elles sont avérées ?

Atelier 2

Le financement du parcours professionnel

La nécessaire synergie des sources de financement

Autour de l'axe prioritaire de coopération réunissant la Région et les partenaires sociaux, comment coordonner ce partenariat et les autres sources de financement (Pôle Emploi, programmes européens mobilisés par l'Etat, les collectivités territoriales ou les acteurs locaux)

Comment renforcer et développer le principe de cofinancement d'actions de formation, pour les personnes qui tombent dans les « trous de la raquette » ?

Comment anticiper les conséquences des évolutions et des mutations économiques pour les salariés les plus vulnérables ?

Quelle forme concrète donner à cette collaboration financière ? Un fonds régional de garantie des parcours ?



RENCONTRES THEMATIQUES

PRDF 2009 - 2014

Forcalquier le 2 avril 2009

Offrir une formation de qualité

Le Service Public Régional a pour mission de structurer une offre de services à destination des personnes en formation.

Dès 1998, la Région Provence Alpes Côte d'Azur a initié une démarche « qualité commande publique », dans le cadre du Contrat de Plan Etat - Région afin d'améliorer les conditions d'organisation et de réalisation des actions pour l'utilisateur.

L'évolution du contexte et l'élargissement du périmètre du service public appellent une rénovation de cette démarche, qui répondra aux nouveaux enjeux, tant sur le plan de l'individualisation des réponses apportées aux personnes qu'en intégrant le développement durable.

La qualité de la formation recouvre un double enjeu : pédagogique et organisationnel d'une part et partenarial et territorial d'autre part. La qualité à mettre en œuvre est donc un enjeu particulier où plus qu'ailleurs, la concertation directe et régulière, avec l'ensemble des parties prenantes, est indispensable.

Intervenants

Jacques Donzelot (Université Paris X)

Hubert Grandjean (Agence Française pour l'Emploi et le Développement des Compétences)

Jean Philippe Cépède (Centre Inffo)

Jean Luc Ferrand (CNAM) *sous réserve*

Atelier 1

La qualité : Enjeu pédagogique et organisationnel

La qualité des formations peut s'aborder selon deux logiques : d'une part en questionnant le face-à-face pédagogique, d'autre part en abordant l'organisation et l'environnement de l'individu en formation.

Qu'il s'agisse de l'acquisition des savoirs de base ou de l'accès à une certification, ces deux approches permettent d'identifier les axes de progrès du service public régional de formation permanente et d'apprentissage.

Comment favoriser et valoriser l'émergence de propositions d'actions pédagogiquement innovantes et en phase avec les réalités économiques ?

Atelier 2

La qualité : Enjeu partenarial et territorial

Les espaces territoriaux qui structurent le Service Public Régional de Formation Professionnelle Continue reposent fortement sur la notion de réseau.

De ce fait, la qualité et les principes d'animation de ces réseaux conditionnent l'efficacité, la pertinence et la pérennité de l'action publique.

Cet ancrage des réseaux dans les territoires pose la question du nécessaire équilibre entre le référent accompagnateur de l'individu et l'organisation des structures intervenant dans son parcours.



RENCONTRES THEMATIQUES

PRDF 2009 - 2014

Toulon le 6 avril 2009

Améliorer les conditions de vie des usagers

Vouloir assurer une égalité d'accès et de traitement, pour tous, tout au long de la vie, suppose de prendre en compte l'environnement des personnes, dans une perspective d'équité.

Or, tous les travaux d'études menés en région démontrent l'appauvrissement d'une part de plus en plus importante de la population. L'apparition de travailleurs pauvres en est l'un des signes les plus patents.

Mais au-delà les situations dites de fragilité ou de précarité, la monoparentalité, la pression foncière, les horaires décalés, les entrées et sorties permanentes de l'emploi, sont autant de contraintes pour tout ceux qui ne peuvent surmonter, faute d'un budget suffisant, les difficultés qui en découlent.

Prendre en compte cette diversité des situations, tenter de lever les freins ou les obstacles qui permettent d'entamer ou de poursuivre son parcours, tel est l'enjeu d'un service public solidaire.

Intervenants

Jean Pierre Davant (Président de la Mutualité Française)

Claude Fournet (Président de l'Association Régionale des Missions Locales PACA)

Gabrielle Guye (Présidente Régionale de Moderniser sans exclure)

Atelier 1

Les déterminants de la sécurité dans un parcours professionnel : logement, transport, restauration et garde d'enfants.

Comment déployer un dispositif prenant en compte l'ensemble des éléments constitutifs de la sécurité ?

- Logement, hébergement, restauration
- Transports et mobilité géographique
- Garde d'enfants

Comment identifier et prendre en charge les usagers, quel que soit leurs statuts ou leurs situations personnelles ?

Quels outils spécifiques et quels partenariats pour des publics jugés en situation particulièrement sensible ?

Atelier 2

Favoriser l'accès aux soins, à la culture, aux arts et au sport

Comment favoriser, pendant un parcours professionnel le droit élémentaire d'accès aux soins et à la protection sociale ?

Comment élargir les horizons formatifs en favorisant l'accès aux arts, à la culture et au sport ?

Sur quels partenariats et sur quels financements un tel dispositif s'appuie-t-il ?

Quel rôle de l'accompagnateur, du référent ? Quelle organisation de réseaux faut-il mettre en œuvre ? Quelle visibilité des publics sur le territoire ?



RENCONTRES THEMATIQUES

PRDF 2009 - 2014

Martigues le 9 avril 2009

La formation : un levier de la transformation économique et sociale

L'appareil régional de formation est soumis à une double contrainte : répondre à la demande sociale d'éducation et de formation des publics tout en aménageant un territoire où les qualifications détenues par ses habitants aident au développement économique de ce territoire.

Or, les crises financière, économique et sociale n'épargnent pas plus notre région que les autres, partout dans le monde. Ce contexte sans précédent, subi par l'ensemble des acteurs et opérateurs de notre région, tend à désolidariser les éléments du système.

Dès lors, il est impératif de décider dès aujourd'hui des adaptations nécessaires pour que la formation puisse, demain, continuer à remplir ses fonctions, sociales et économiques, dans cet ensemble interdépendant.

Intervenants

Joël Ruiz (Directeur Général de l'AGEFOS PME)

Yves Hinnekint (Directeur Général d'OPCALIA)

François Clanché (Directeur Régional de l'INSEE)

Martine Gadille (LEST CNRS) *sous réserve*

Atelier 1

Articuler approches économiques, offre de formation et dialogue social

La Région propose déjà différentes approches pour concilier demandes sociale et économique dans l'appareil de formation.

Dans le contexte à venir, l'association des partenaires sociaux au suivi des évolutions de l'appareil de formation est déterminante pour harmoniser les interventions des différents financeurs et coordonner les actions menées.

- Comment développer et rendre encore plus pertinent et opérationnel le dialogue social régional ?
- Quels outils particuliers et quelles instances doivent être mobilisés pour concilier l'ensemble des points de vue ?

Atelier 2

La nécessité d'une gestion prévisionnelle territoriale des emplois, des qualifications et des compétences pour compléter une approche de branche ou de filières

Transitions professionnelles, qualifications intermédiaires, métiers transversaux : les risques de « zones blanches »

Comment déployer en Région un dispositif de veille et d'anticipation des mouvements économiques structurels à venir en construisant parallèlement les outils de formation propres à en anticiper les effets prévisibles ?

Quels rôles pour les observatoires régionaux et les observatoires de branches ?

Comment développer une approche de gestion prévisionnelle des qualifications territoriale à partir des observations des branches et du territoire ?

Quels outils complémentaires pour anticiper via la Formation les mutations à venir ?